

Nom	Prénom(s)		
Secrétariat d'examen pour l'examen européen de qualification Office européen des brevets Bureau 709 D-80298 Munich	Date de naissance	Lieu de naissance	
	Nationalité	Sexe ☐ m ☐ f	Langue (voir également sous point 8) ☐ DE ☐ EN ☐ FR
	Adresse (pour la correspondance)		
	Téléphone (professionnel)		
	Fax (Prière d'indiquer votre n° de fax, afin de permettre au secrétariat d'examen de vous envoyer toute notification à court terme.)		
Courriel (Prière d'indiquer au secrétariat d'examen votre adresse électronique personnelle, à laquelle vous recevrez des informations supplémentaires.)			

Inscription à l'examen européen de qualification 2007 pour les candidats qui n'ont pas encore été admis à se présenter à l'examen européen de qualification

Il est expressément recommandé de présenter la demande d'inscription le plus tôt possible.

La demande d'inscription doit parvenir à l'Office européen des brevets le 30 juin 2006 au plus tard.

Si le paiement du droit d'examen n'est pas valablement effectué dans les délais, la demande est réputée n'avoir pas été reçue (Article 10(5) REE).

Par la présente, je m'inscris à l'examen européen de qualification qui se déroulera du **6 au 8 mars 2007**.

1. Examen en totalité ou examen par modules

Je m'inscris

- ☐ aux épreuves A et B (premier module)
- ☐ à toutes les épreuves

2. Est supprimé.

3. Formation scientifique ou technique – Article 10(1) REE

- ☐ Je possède un diplôme scientifique ou technique de niveau universitaire ou
- ☐ Je possède des connaissances scientifiques ou techniques de niveau équivalent.

4. Périodes d'activité professionnelle

4.1 Durée minimale de trois années s'achevant au 5 mars 2007 – Article 10 REE

☐ **Article 10(2)a)i)**

J'ai accompli dans l'un des Etats contractants un stage de _____ années à temps complet sous la direction d'un ou de plusieurs mandataires agréés et j'ai participé au cours de ce stage en tant qu'assistant de ce ou de ces mandataires agréés à un grand nombre d'activités se rapportant aux procédures en matière de demandes de brevet ou de brevets, **et/ou**

☐ **Article 10(2)a)ii)**

J'ai travaillé à temps complet pendant une période de _____ années en tant qu'employé d'une personne physique ou morale ayant son domicile ou son siège sur le territoire de l'un des Etats contractants et j'ai agi devant l'Office européen des brevets pour le compte de mon employeur conformément à l'article 133, paragraphe 3 CBE, en participant à un grand nombre d'activités se rapportant aux procédures en matière de demandes de brevet ou de brevets, **et/ou**

☐ **Article 10(2)a)iii)**

J'ai travaillé à temps complet pendant une période de _____ années comme assistant et sous le contrôle direct d'une ou de plusieurs personnes telles que définies à l'article 10(2)a)ii), en participant à un grand nombre d'activités se rapportant aux procédures en matière de demandes de brevet ou de brevets.

4.2 Demande de réduction d'une année au maximum – Article 11 REE

- ☐ La durée de ma période d'activité professionnelle au sens du point 4.1 est inférieure à trois années, mais supérieure à deux années. Je demande que me soit accordée une réduction de la période d'activité professionnelle exigée conformément à l'article 11 REE.

4.3 Examineurs OEB – Article 10(2)b) REE

- ☐ A la date de l'examen, j'aurai exercé les fonctions d'examineur à l'OEB pendant quatre ans au moins à temps complet.

5. Pièces justificatives se rapportant aux points 3 et 4 – Article 21(2) REE

- ☐ Justificatif se rapportant au point 3 : copie certifiée conforme
☐ Justificatif se rapportant au point 4.1 conformément au certificat figurant à la page 232: original ou copie certifiée conforme
☐ Justificatif se rapportant au point 4.2 : copie certifiée conforme
☐ Justificatif se rapportant au point 4.3 : Certificat émanant du service du personnel de l'OEB

Une copie certifiée conforme s'entend d'une copie certifiée par un mandataire agréé (articles 134 et 163 CBE), par un service d'un Etat contractant, par un notaire (dans la mesure où le droit applicable lui donne compétence pour ce faire) ou par l'OEB à Munich (uniquement sur rendez-vous pris par téléphone auprès du secrétariat d'examen – tél. +49-89-2399-5155).

Information importante : les pièces justificatives doivent être fournies lors de l'inscription.

6. Droit d'examen – Article 19(1) REE et barème des taxes et frais de l'OEB (en vigueur au 1^{er} avril 2006), p. 7, point 12.1

Le droit de base s'élève à **425 EUR**. Conformément à ma demande d'inscription, j'acquiesce :

- ☐ 50 % pour une ou deux épreuves (212,50 EUR)
☐ 100 % pour l'ensemble des quatre épreuves (425 EUR)

Mode de paiement

Avis important : Il est de la seule responsabilité du candidat de s'assurer du paiement du droit d'examen en temps voulu. Il est instamment recommandé de ne pas confier le soin du paiement à des tiers.

- ☐ Veuillez débiter le compte courant OEB n° _____ d'un montant de _____ EUR.

Signature de la personne habilitée à signer pour le compte courant _____

Lieu et date _____

(Veuillez noter que, sans la signature requise, le débit du compte courant ne peut être effectué.)

- ☐ Veuillez débiter ma carte de crédit d'un montant de _____ EUR :
☐ EUROCARD (MasterCard) ☐ Visa ☐ JCB

Nom _____

n°

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

 Date d'expiration

--	--

--	--	--	--

- ☐ Le droit d'examen d'un montant de _____ EUR a été acquitté le _____ de la façon suivante :

- ☐ Virement bancaire / postal sur le compte de l'OEB n° (banque) _____

Le virement a été effectué à partir du compte suivant : n° _____

titulaire _____ banque _____

- ☐ Chèque n° _____

sous la référence «EQE 2007»

L'inscription à l'examen n'est réputée accomplie qu'après le paiement du droit prescrit.

7. Spécialité technique – Article 13(4) REE

Dans les cas où des questions sont posées sur des spécialités techniques, je demande à recevoir les épreuves portant sur la ou les spécialités techniques suivantes :

- ☐ Chimie
☐ Electricité/Mécanique

Je ne suis pas lié(e) par la déclaration qui précède.

8. Demande d'utilisation d'une langue autre que l'allemand, l'anglais ou le français – Article 15(3) REE

- ☐ Je demande qu'il me soit permis de rédiger mes épreuves dans une langue autre que l'allemand, l'anglais ou le français, à savoir en langue _____.

9. Centres d'examen – Article 23 REE

Je demande à passer l'examen européen de qualification

- ☐ à un lieu à Munich désigné par l'Office européen des brevets
☐ au département de La Haye (Rijswijk) de l'Office européen des brevets
☐ à un lieu à Berlin désigné par l'Office européen des brevets
☐ au lieu du siège du service central de la propriété industrielle d'un Etat contractant ou à un lieu désigné par le directeur du service central de la propriété industrielle, à savoir

_____.

Les centres d'examen non-OEB dans lesquels l'examen a déjà eu lieu sont Berne, Bristol, Dublin, Helsinki, Madrid, Munich (DPMA), Paris, Rome, Stockholm, Taastrup et Vienne.

Dans le cas où le choix des candidats ne peut être satisfait, ils doivent indiquer s'ils souhaitent alors passer les épreuves à Munich ou dans un autre centre, ou bien s'ils retirent leur candidature.

- ☐ Je demande à passer l'examen ☐ à Munich. ☐ dans un autre centre.
☐ Je retire ma candidature.

10. Base de données contacts

Les candidats ont la possibilité de contacter d'autres candidats à l'examen européen de qualification 2007. A cet effet, une base de données sera créée. Elle contient les coordonnées des candidats qui souhaitent participer. La participation à ce programme est facultative.

- ☐ Par la présente, j'accepte que les données mises à disposition soient publiées sur une page internet consultable exclusivement par les autres participants au programme. En outre, je m'engage à utiliser la possibilité qui m'est offerte d'entrer en contact avec d'autres candidats à l'examen européen de qualification 2007 uniquement pour la préparation à l'examen, à traiter de façon strictement confidentielle le mot de passe qui me permet d'accéder aux données concernant les autres candidats participant au programme et à ne pas communiquer ces données à des tiers, qu'il s'agisse ou non de candidats à l'examen européen de qualification.

Les données suivantes seront mises à disposition:
nom, prénom(s), pays, courriel, épreuve(s) à passer, langue officielle préférée.

Veuillez cocher et/ou remplir les champs suivants, au cas où vous souhaitez que les informations supplémentaires suivantes soient accessibles :

☐ Adresse ☐ Téléphone ☐ Fax

Commentaire pour les autres candidats:

11. Accusé de réception

La confirmation de la réception de l'inscription à l'examen sera renvoyée par courrier électronique. Au cas où elle n'aurait pas été reçue le 15 décembre 2006 au plus tard, il convient d'en informer le secrétariat d'examen.

La convocation à l'examen européen de qualification conformément à l'article 22(2) REE sera envoyée fin janvier 2007.

12. Dépôt des documents d'inscription

- 12.1** Les documents d'inscription doivent parvenir au secrétariat d'examen, dont l'adresse est indiquée ci-dessus. La demande d'inscription doit parvenir à l'Office européen des brevets le 30 juin 2006 au plus tard.

Il est recommandé de présenter les demandes d'inscription (formulaire d'inscription et pièces justificatives) le plus tôt possible par courrier recommandé avec accusé de réception.

- 12.2** Les demandes d'inscription peuvent être déposées par **télécopie** reproduisant tous les documents conformément à l'article 21 REE au n° suivant : +49-89-2399 5140.

Dans ce cas, les originaux ou copies certifiées conformes desdits documents doivent être portés **dans un délai d'un mois non prorogeable**.

Lorsqu'un document transmis par télécopie présente à sa réception des défauts de lisibilité ou n'est pas complet, le document est réputé non reçu dans la mesure où il est illisible ou si la tentative de transmission n'a pas abouti.

Les candidats peuvent également remettre leurs documents d'inscription auprès du bureau du courrier de l'OEB et faire apposer un cachet sur une copie, à titre de confirmation de la réception.

13. Déclaration

Je suis conscient qu'une inscription incomplète, hors délai ou non signée, que le défaut d'envoi des documents originaux ou des copies certifiées après l'inscription par télécopie, que les documents comportant des indications erronées ou incomplètes, ainsi que le défaut de paiement des droits prescrits en temps voulu peuvent conduire au rejet de l'inscription à l'examen.

J'ai pris connaissance du règlement relatif à l'examen européen de qualification (supplément au JO OEB 12/2005; voir également : REE, <http://eqe.european-patent-office.org/>), auquel il est fait référence ci-dessus, et de l'avis d'ouverture de la session de l'examen européen de qualification 2007 (JO OEB 3/2006, p. 207 s.).

Je n'ai encore jamais été admis à passer l'examen européen de qualification.
J'ai coché les cases correspondant à mon cas.

Lieu et date

Signature manuscrite du candidat

Certificat de stage ou d'emploi

selon les articles 10(2) a) et 21(2) b) REE (supplément au JO OEB 12/2005)

Prière de fournir un certificat distinct pour chaque période de stage

1. Candidat

1.1 Nom _____

1.2 Date et lieu de naissance _____

1.3 Entreprise/employeur _____

2. Formation

2.1 Personne sous la direction de laquelle le stage a été effectué, au sens de l'article 10, paragraphe 2, lettre a) REE (supplément au JO OEB 12/2005)

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Entreprise (si différente de l'entreprise du candidat) _____

2.2 Il est certifié par la présente que le candidat susmentionné a effectué un stage au sens de la disposition suivante :

☐ article 10 (2) a) i) REE (supplément au JO OEB 12/2005)

☐ article 10 (2) a) ii) REE (supplément au JO OEB 12/2005)

☐ article 10 (2) a) iii) REE (supplément au JO OEB 12/2005).

Les activités exercées par les candidats dans le domaine des demandes de brevet nationales et des brevets nationaux sont également prises en considération.

2.3 Période de formation (jour, mois, année) du _____ au _____

2.4 Le candidat continuera-t-il jusqu'au 5 mars 2007 à exercer chez vous des activités dans le domaine des brevets ?

2.5 Le candidat a-t-il été formé à temps complet pendant la période indiquée aux points 2.3 et 2.4 ? _____

Dans la négative, préciser la durée effective du travail et pourquoi l'activité n'a pas été exercée à temps complet

Je certifie l'exactitude des indications fournies ci-dessus et m'engage à informer le secrétariat d'examen de tout changement concernant les indications fournies.

Le signataire est

☐ mandataire agréé près l'OEB conformément à l'article 134 CBE

☐ autorisé conformément à l'article 133 CBE

☐ habilité à signer (p. ex. directeur, fondé de pouvoir) pour l'entreprise où le candidat exerce une activité (prière de joindre à l'inscription les justificatifs correspondants).

Lieu

Nom (prière d'indiquer le nom du signataire en caractères d'imprimerie)

Date

Signature